

Procès-verbal Provisoire

COMITÉ EXÉCUTIF

Réunion virtuelle Zoom Vendredi 12 mars 2021 | 10h00 – 12h30 CET

1. Accueil et présentations

Le président Emiel Brouckaert a souhaité la bienvenue à tous les participants.

Les excuses suivantes ont été reçues de Pascale Colson, pour le compte de la Commission : "Malheureusement, comme cette réunion coïncide avec le Groupe d'Experts sur la Pêche et l'Aquaculture de même qu'avec d'autres réunions, nous sommes au regret de vous annoncer que nous ne pourrons pas assister à cette réunion. Si toutefois, lors de la réunion, des questions étaient soulevées, n'hésitez pas à nous les transmettre." Des excuses ont également été reçues de la part du GFM.

Une minute de silence a été observée en l'honneur du membre de longue date du CC EOS, Hugo Boyle, qui est malheureusement décédé plus tôt dans l'année.

L'ordre du jour a été adopté.

Points d'action découlant de la dernière réunion

1	Les membres du ComEx doivent informer le Secrétariat des différentes options permettant de		
	dépenser le budget restant au cours de l'année 15.		
	Proposition d'utiliser le budget restant pour établir une carte de la zone de compétence du CC		
	EOS suite au Brexit, comprenant des informations sur les réglementations applicables. Cette		
	carte est en cours de création par le GD sur le Brexit, comme cela a été présenté au GTH.		
2	Les membres doivent faire parvenir au Secrétariat leurs positions, observations et		
	commentaires sur la question de l'implication des OIG.		
	Les contributions reçues ont été utilisées pour rédiger une lettre adressée au directeur		
	Vitcheva au sujet des défis actuels concernant l'adhésion des ONG. Le sujet a fait l'objet d'une		
	discussion plus approfondie lors de la réunion inter-CC en janvier.		

Points d'action découlant des Groupes de Travail

Groupe de Travail Horizontal (9 mars 2021)

Présenté par le Président Emiel Brouckaert

1. Le Secrétariat va rédiger une lettre concernant la note explicative de la COM sur la révision du règlement de contrôle en matière de pêche, en tenant compte de la lettre ouverte d'Europêche sur le sujet.



La note explicative et la lettre d'Europeche sont disponibles sur le site Internet dans l'Espace Membres.

2. Le Secrétariat invitera un représentant de la COM à la réunion du Comité Exécutif du 12 mars en vue de discuter de cette note explicative.

Le Secrétariat a contacté la COM suite à la réunion et a reçu une réponse négative.

3. Le Secrétariat assurera la coordination avec la Commission pour le suivi et la préparation des réunions inter-CC.

La prochaine réunion Inter-CC aura lieu le 5 mai et la COM espère y présenter la révision de l'acte délégué concernant le fonctionnement des CC. La COM a demandé aux CC de lui soumettre des questions/sujets qui nécessitent de faire l'objet d'une discussion.

4. Le ComEx doit décider d'une réponse à la demande de retour concernant le projet de Recommandation Commune sur la dorade rose préparé par le GEM EOS.

Président : Les RC ont été transmises à la Commission et seront examinées par le CSTEP dans le courant du mois. Les mesures sont alignées sur celles relatives aux Eaux Occidentales Sud. Les RC ont été transmises aux membres du GTH mais aucune réponse n'a encore été reçue. La question posée au ComEx est de savoir si d'autres actions sont nécessaires à ce sujet. Existe-t-il des avis sur ce sujet ?

JL: Cette question a fait l'objet d'un débat plus approfondi au niveau des Eaux Occidentales Sud, et en ce qui nous concerne au niveau des EOS, nous ne nous sommes pas suffisamment penchés sur la question. Si un avis devait être transmis aux EM, il faudrait alors mener des discussions plus poussées à ce sujet.

Président : Je suis d'accord et je suggère que le Secrétariat réponde à cette demande des EM en indiquant que ce CC ne fera pas d'autres commentaires sur ce sujet.

- 5. Les membres sont priés de bien vouloir informer le secrétariat de leur participation éventuelle aux réunions du CIEM.
- 6. Le Secrétariat est chargé de commencer la planification de la réunion MIAC 2022.
- 7. Le Secrétariat enverra un rappel aux différents membres concernant le projet sur les prises accessoires de cétacés et la poursuite des travaux sur ce sujet.
- 8. Le Président et le Secrétariat doivent fixer une date pour la prochaine réunion du GD sur l'Obligation de Débarquement.
- 9. Proposition relative à l'organisation par le CC EOS d'une réunion avec l'AECP afin de discuter des Plans de Déploiement Commun en cours cette année.
- 10. Proposition de réunion du CC EOS avec la COM, l'AECP et le Groupe d'Experts sur le Contrôle des EM afin de discuter de la question de l'Article 27 du RMT par rapport à l'Article 15 de la PCP.



11. Le ComEx doit approuver la liste de questions concernant les enjeux du contrôle de l'ACC, telle que transmise par le Groupe de Discussion sur le Contrôle.

La liste de questions a été transmise le mardi 9 mars. Une demande supplémentaire a été formulée lors de la réunion du GT4 concernant la gestion des zones fermées en relation avec l'ACC.

12. Le Secrétariat ajoutera le tableau de gestion de la pêche du CC EOS, élaboré par le Groupe de Discussion sur le Brexit, sur le site Internet afin que les membres puissent l'examiner et faire part de leurs suggestions.

Le tableau est disponible en ligne dans l'Espace Membres.

13. Le Secrétariat ajoutera la présentation concernant la restructuration du CC préparée par le Groupe de Discussion sur le Brexit sur le site Internet. Les membres sont invités à faire part de leurs commentaires avant la réunion du ComEx.

Le document est disponible en ligne dans l'Espace Membres. Suggestion d'une nouvelle proposition reçue au GT 4 (en présentation), regrouper le GT 1 et le GT 4.

14. Proposition de création d'un groupe de réflexion pour la révision du règlement intérieur et des statuts du CC EOS.

Membres proposés pour le groupe de réflexion : Président et Vice-Présidents du ComEx, Présidents des GT et un autre membre des Pays-Bas afin d'équilibrer la représentation des EM.

15. Le Secrétariat transmettra le document sur le projet des procédures d'élections.

Disponible en ligne dans l'Espace Membres.

- 16. Le Secrétariat enverra une demande aux membres pour obtenir leur avis/opinion sur la possibilité de réaliser une évaluation des performances du CC (évaluation externe/interne).
- 17. Le Secrétariat lancera une consultation écrite sur le fonctionnement de l'Espace Membres.
- 18. Discussion sur la participation des observateurs britanniques aux réunions du CC EOS.

Président : Ceci est également lié à l'examen de la structure du CC.

Le Comité Exécutif a approuvé tous les points d'action.

SO'D : Deux points d'action venant tout juste d'être approuvés nécessitent que l'on y consacre beaucoup de temps, à savoir les points 13 et 18.

Président : Ceci est également lié au point d'action 14, donc ne constitue pas seulement une



discussion pour aujourd'hui dans le cadre du point 3b, mais est lié au travail du groupe de réflexion proposé.

Groupe de Travail 1 Ouest de l'Écosse (10 mars 2021)

Présenté par le Président Sean O'Donoghue

Le GT1 traverse une période de transition avec le départ du Royaume-Uni. Je me contente d'assurer l'intérim de la présidence jusqu'en septembre 2021. Patrick Murphy a été nommé Vice-Président par intérim jusqu'à l'AG de septembre.

- Les membres doivent reprendre les discussions sur les questions liées au cabillaud dans la zone 6a (évaluation, mortalité naturelle et identification des stocks) lors de la prochaine réunion du GT en juillet.
- Proposition visant à ce que le ComEx envisage un nouveau calendrier pour la préparation par le CC des avis sur les possibilités de pêche pour 2022, compte tenu des délais prévus dans l'accord ACC.

L'ACC exerce une influence considérable sur la décision des TAC et le GT1 considère que le calendrier sur lequel l'ACC opère n'est plus adapté. Les membres du GT estiment que l'avis sur les possibilités de pêche doit être préparé plus tôt qu'auparavant, donc avant le mois de juillet.

- 3. Le Secrétariat fera parvenir à tous les membres du CC EOS l'analyse des TAC préparée par le Groupe de Discussion sur le Brexit.
- 4. Proposition visant à demander au CIEM de communiquer son avis concernant tous les stocks des EOS, comme indiqué dans l'analyse du Groupe de Discussion sur le Brexit.

Le Comité Exécutif a approuvé tous les points d'action.

Groupe de Travail 2 Mer Celtique (10 mars 2021)

Présenté par le Président Suso Lourido

- Le Secrétariat doit réunir dans un document tous les commentaires sur les Mesures Techniques pour la Mer Celtique que les membres ont émis pendant la réunion. Il conviendrait de transmettre ce document aux membres du GT2 afin de recueillir des commentaires supplémentaires.
- 2. Le Secrétariat doit transmettre tout document/retour reçu par le GEM concernant les mesures relatives à la mer Celtique (à prévoir pour les 16/17 mars), afin que les membres puissent faire part de leurs commentaires à ce sujet.



- 3. Le Secrétariat doit regrouper toutes les contributions reçues dans un document qui fera l'objet d'une discussion avec le GEM lors de la réunion du Groupe Technique le 26 mars (le Secrétariat et le Président du ComEx seront présents).
- 4. Le Secrétariat et le Président du GT2 examineront la nécessité d'une réunion après le 26 mars, en vue d'une discussion plus approfondie et de la préparation d'un avis.

POINT D'INFORMATION : Jean Marie Robert a été nommé Vice-Président par intérim jusqu'à l'AG de septembre.

Le Comité Exécutif a approuvé tous les points d'action.

Groupe de travail 3 Manche (10 mars 2021)

Présenté par le Vice-Président par intérim Mathieu Vimard.

- Proposition de rédiger une lettre au COM sur la nécessité d'améliorer la communication et l'engagement avec le NWWAC, suite au manque d'implication du COM dans les réunions de mars du CA.
- 2. Le Secrétariat préparera un projet de réponse concernant la RC sur les coquilles Saint-Jacques, reprenant les commentaires émis pendant la réunion, à soumettre au ComEx par procédure écrite une fois que les membres du GT l'auront examiné.
- 3. Caroline Gamblin transmettra le projet de plan de gestion de la pêche à la mouche dans la Manche. Les membres seront invités à apporter leur contribution à ce projet en vue de la préparation d'un avis.
- 4. Adresser une question à la COM, lui demandant de clarifier la mise en œuvre des plafonds de capacité et des autorisations de pêche dans la Manche (Art 12 Reg (EU) 2018/973).
- 5. Le Secrétariat doit prendre contact avec le Président du GT3 afin d'organiser une deuxième réunion du GT3 dans le but de traiter les points à l'ordre du jour qui n'ont pas pu être abordés le 10 mars par manque de temps (bar, bulot, amélioration du fonctionnement du CC).

POINT D'INFORMATION: Mathieu Vimard a été nommé Vice-Président par intérim.

Président : Je voudrais faire une suggestion au sujet du point d'action 1 : dans le cadre du GTH, un point d'action concerne la communication d'informations au Parlement et il faut que le CC communique à ce sujet. Le GT3 accepterait-il de réunir ces deux points d'action de sorte qu'une seule lettre soit envoyée ?

MV : Je suis d'accord sur le fait que bon nombre de membres n'ont pas participé au GTH et ne sont donc pas nécessairement au courant des sujets abordés. Oui, regrouper les deux lettres est une bonne idée.



CG: Je suis d'accord avec ce qui a été dit en ce qui concerne la lettre à la Commission. Je voulais juste faire remarquer, concernant les excuses de la Commission, que celle-ci sollicite des questions et des commentaires. Cependant, nous avons été très clairs lorsque nous avons sollicité leur présence à cette réunion, et je suppose que cela devrait être inclus dans la lettre adressée à la Commission, puisque nous ne bénéficions pas de leur présence ici aujourd'hui.

Président : Oui, cela peut figurer dans la lettre à la Commission.

Le Comité Exécutif a approuvé tous les points d'action.

Groupe de Travail 4 Mer d'Irlande (10 mars 2021)

Présenté par le Président John Lynch

- 1. Le Secrétariat doit transmettre le projet de Termes de Référence du webinaire sur le WKIrish au Groupe de Travail Horizontal pour commentaires. Faire suivre l'invitation aux autres CC et à la COM.
- 2. Proposition d'ajouter une question à la liste préparée par le Groupe de Discussion sur le Contrôle concernant les problématiques de contrôle suite au Brexit, afin de demander des précisions sur les accords relatifs aux interdictions de pêche (par exemple concernant les interdictions de pêche pour le cabillaud en mer d'Irlande).
- 3. Le Secrétariat doit réitérer la demande envoyée en avril 2020 concernant la détermination des TAC pour l'églefin et le cabillaud une fois que les négociations entre l'UE et le Royaume-Uni seront closes.
- 4. Le Secrétariat doit renouveler son courrier concernant la possibilité d'amélioration du stock de merlan dans le cadre des nouvelles mesures techniques. Le Secrétariat devra également mentionner ce point lors de la prochaine réunion du GEM. Il sera demandé aux scientifiques du BIM impliqués dans les essais d'engins de pêche de présenter leurs résultats au GT.
- 5. Le secrétariat doit inclure la proposition du Président de regrouper les GT1 et 4 dans les propositions de restructuration du Groupe de Discussion sur le Brexit. Les membres du GT4 conviennent que le GT4 doit être fusionné avec un autre groupe et ne doit pas poursuivre ses activités de manière distincte.

Président : Comme cela a été mentionné concernant la liste des questions de contrôle dans le GTH, le point d'action 2 a été accepté et le Secrétariat peut recommencer à faire circuler la liste mise à jour.

SO'D: Il existe un point d'action qui est pertinent pour le point 5, en ce qui concerne la composition du GT4, nous avons également discuté de la restructuration et il a été convenu que les membres ne voyaient pas le GT4 continuer seul. Il y a évidemment des stocks clés en mer d'Irlande, mais les membres n'ont pas estimé qu'il fallait laisser le GT4 continuer seul.

Sec : Ce point de vue a été intégré pour examen au point 3b aujourd'hui, par conséquent il



n'apparaît pas comme un point d'action distinct du GT4.

SO'D : Étant donné qu'il s'agit d'un point d'action du GT4, par souci de clarté, il devrait figurer sur la liste.

Le Comité Exécutif a approuvé tous les points d'action.

3. Points d'information

a. Annonce des élections

Le Secrétariat a brièvement expliqué le processus d'élection du Président et des Vice-Présidents du ComEx ainsi que des membres du ComEx.

Président : Il convient d'ajouter que la Commission examine actuellement l'acte délégué et le fonctionnement, qui ont également été examinés lors de la réunion inter-CC de l'année dernière ainsi que lors de la réunion du 18 janvier. Nous espérons que la Commission nous fera parvenir son avis concernant la prochaine réunion du 5 mai lors de la prochaine réunion Inter-CC.

SO'D: Pour ce qui est des positions générales, je ne sais pas très bien de quelle manière nous pourrons fonctionner après le mois de septembre au niveau du ComEx et des GT étant donné que nous envisageons une AG extraordinaire pour approuver les propositions de la nouvelle structure. Nous traverserons une période de transition à la suite de l'AG. Si j'ai bien compris, nous étions d'accord pour qu'il y ait au moins un membre de l'industrie de la pêche par État membre au sein du ComEx, et nous avions une répartition des sièges pour le ComEx, mais avec le départ du Royaume-Uni, nous devons reconsidérer la structure du ComEx. J'ai cru comprendre que chacun se présentait spontanément et qu'il n'était pas nécessaire d'obtenir l'aval des autres membres, et que dans le cas où il y aurait trop de nominations, un vote aurait lieu lors de l'AG. La dernière fois que cela s'est produit, cela a causé de nombreux problèmes car beaucoup de membres ne souhaitaient pas voter en fonction des nationalités. Le règlement intérieur et les statuts doivent être modifiés de manière significative, ce qui aura des répercussions sur l'ensemble de la structure.

Président: Nous bénéficions déjà d'une prolongation des mandats d'un an, c'est pourquoi nous sommes maintenant en train d'anticiper les événements à venir. Oui, nous devons mettre en place un système qui nous permettra de travailler après l'AG de septembre. À ce sujet, il y a une certaine évolution, par exemple en ce qui concerne la Commission et son analyse de l'acte délégué. En juillet, il nous faudra finaliser le système qui nous permettra de mener à bien nos activités après l'AG de septembre.

b. Règlement Intérieur

Président : Est-ce qu'un membre du ComEx souhaite faire un commentaire à ce sujet, ou est-ce que le Secrétariat doit lancer une procédure écrite sur ce sujet afin de le présenter à l'AG ?

PM (via le chat) : Je maintiens ma préférence pour l'option 3.



PF: Dans la mesure où une nouvelle option a été proposée, je demande un peu de temps pour permettre au ComEx de consulter les autres membres. Dans tous les cas, nous allons mettre en place le groupe de réflexion.

SO'D: Je suis d'accord avec le commentaire précédent, c'est un enjeu clé pour le CC. Je pense qu'il serait important aujourd'hui que nous ayons quelques réflexions et discussions à ce sujet, tout en sachant que nous devrons nous réunir à nouveau lors d'une réunion extraordinaire du ComEx dans les prochains mois, de préférence avant le mois de juillet, afin d'être en mesure de prendre des décisions concrètes. En ce qui concerne les propositions qui ont été faites, de mon point de vue, je suis disposé à accepter les options 2, 3 et 4. L'option 1 est à mon avis beaucoup trop importante en termes de nombre de stocks. Avec cette option, les deux autres GT restants seraient composés l'un d'un petit nombre de membres et les deux auraient un faible nombre de stocks. Il ne serait pas logique d'avoir un GT avec un grand nombre de stocks et deux GT avec seulement 6 stocks chacun, même si je suis d'accord que la Manche doit continuer à être un groupe distinct. Je suggère d'examiner ces options de manière plus approfondie. Selon moi, les stocks de la mer d'Irlande ont plus de points communs avec ceux de la mer Celtique qu'avec ceux de la zone 6, mais cela ne devrait probablement pas être le facteur décisif.

JL: J'ai une question. Je ne sais pas quelle serait la meilleure proposition parmi celles-ci, du moins en ce qui concerne les activités que nous exerçons ici en France. Il est vrai que le lien entre la mer Celtique et l'ouest de l'Ecosse est assez évident, mais nous ne sommes pas présents en mer d'Irlande et nous ne serions pas en mesure de comprendre les enjeux dans leur ensemble. Dans notre processus de réflexion, devrions-nous envisager de distinguer les groupes sur des bases régionales ou de réfléchir à des aspects plus thématiques ? Nous sommes conscients qu'il existe de nombreux Groupes de Discussion et de Rédaction, je me demande donc s'il ne conviendrait pas d'envisager une réflexion plus large afin de prendre en compte d'autres facteurs dans la restructuration des CC.

Président : Je suis d'accord, nous devrions tenir une réunion supplémentaire du ComEx avant le mois de juillet et peut-être même procéder à un vote sur la suite des événements. En ce qui concerne la suggestion de JL, le Secrétariat avait suggéré de mettre en place des groupes de travail spécialisés, ce qui avait été examiné par le GD sur le Brexit mais n'avait pas été retenu en vue d'une présentation au GTH. Devrions-nous examiner d'autres options que celles proposées ?

SO'D : Je pense qu'il est important de préciser que le GD sur le Brexit a réalisé un travail considérable au sujet des aspects thématiques. En tant que Président du groupe, je peux vous assurer que le GD sur le Brexit a transmis un message clair au GTH : il n'y avait aucun intérêt à suivre la voie thématique. La structure régionale a été privilégiée. Le Secrétariat a également réalisé un travail important à ce sujet. À moins que d'autres personnes estiment que nous devrions envisager une structure thématique, je pense qu'il convient de suivre les recommandations du GD sur le Brexit.

PM : Nous avions effectivement envisagé, au sein du GD sur le Brexit, la possibilité de répartir les GT en groupes thématiques, et je reste favorable à l'option 3.

JL : Je suis conscient qu'un travail important a déjà été effectué et je suis d'accord pour ne pas reprendre la discussion à ce sujet.

JW via le chat : Interactions entre les stocks 4 et 1 et 4 et 2.



Président : en dehors de ce travail sur la restructuration du CC, il y a également la possibilité de soumettre des propositions concernant le ComEx. Lors de la mise en place du CC, le nombre de représentants des différents Etats membres au sein de l'ComEx était clairement indiqué. Est-il nécessaire de revoir la structure du ComEx et la représentation des nationalités ? La répartition des frais sera prise en compte lors de l'examen de la restructuration. Le groupe de réflexion pourrait également se pencher sur la répartition des frais et étudier différentes propositions afin de parvenir à une répartition financière.

SO'D: Malheureusement, en raison du temps et des efforts consacrés à la restructuration des GT lors du GD sur le Brexit, le groupe n'a pas pu se pencher sur la restructuration du ComEx. Le Secrétariat avait toutefois quelques pistes à ce sujet. Est-ce utile de les évoquer pour donner un peu de contexte? En ce qui concerne le groupe de réflexion, je n'avais pas réalisé que le Règlement Intérieur n'avait pas été revu depuis 2013. Il est donc fortement dépassé et je suggère qu'un petit groupe de réflexion soit mis en place pour l'examiner paragraphe par paragraphe. Nous devons examiner des points tels que la nécessité d'avoir un Président honoraire et un Président du ComEx distincts, et nous devons peser le pour et le contre. Ce groupe de réflexion, qui ne devrait pas compter plus de 5 ou 6 membres, va avoir une charge de travail considérable. La contribution des membres doit être importante et nous devrions choisir les membres et définir une feuille de route dès aujourd'hui.

Président : Le ComEx a déjà approuvé l'action proposée par le GTH de mettre en place un groupe de réflexion de 7 personnes.

ACTION: Créer un groupe de réflexion chargé de procéder à la révision du Règlement Intérieur, composé des membres suivants: le Président et les Vice-présidents du ComEx, les Présidents des GT et éventuellement un autre membre pour garantir une représentation équilibrée des EM.

c. Situation budgétaire (Secrétariat)

Le Secrétariat a partagé l'aperçu du budget sur l'écran.

Président : Tout se passe comme prévu dans la première partie de cet exercice financier.

SO'D : Nous ne rencontrons manifestement pas de problème financier. Nous sommes d'ailleurs plutôt confrontés à un problème d'excédent. En supposant que nous ne puissions organiser des réunions physiques qu'à partir du mois de septembre, il restera un excédent important à la fin de l'exercice financier. Quelle part de cet excédent allons-nous perdre en raison de la procédure comptable et budgétaire inhabituelle de la Commission ? Existe-t-il d'autres éléments concernant l'excédent budgétaire, des initiatives pertinentes dans lesquelles le CC pourrait s'impliquer avant septembre ?

Président: L'un des points d'action de notre dernière réunion était d'examiner les différentes façons d'utiliser le budget disponible. Cela a conduit à la proposition de création d'un tableau du CC EOS. Je suggère de soumettre une question similaire pour l'année 16. Il conviendrait que le Secrétariat établisse les réserves dont nous disposons, et invite les membres à soumettre des suggestions quant à la manière d'utiliser les fonds disponibles de manière appropriée.



Secrétariat : Les membres ont précédemment discuté de la numérisation du tableau de gestion de la pêche qui a été développé par le GD sur le Brexit. Les membres du groupe ont estimé que cela pourrait être intégré dans le programme de travail de l'année prochaine, cependant, ce projet pourrait être mis en œuvre plus rapidement et être avancé dans l'exercice financier en cours.

PM (via le chat): Je suis favorable à cette suggestion à 100%.

SO'D : Je pense vraiment que c'est une excellente suggestion, à laquelle le GD sur le Brexit avait également réfléchi. La numérisation de ces documents constituerait une énorme avancée et je recommande vivement au ComEx de se prononcer en ce sens, afin que le Secrétariat puisse activement se mettre en quête d'un contrat à cet effet. Il y a une question que nous avons oubliée dans le Règlement Intérieur, à savoir le statut d'observateur du Royaume-Uni, dont je pensais que nous allions discuter.

Président : J'ai cru comprendre que cette question serait abordée au sein du groupe de réflexion.

SO'D: Il y a une question immédiate que nous devons régler. Avec le GTH, nous avions un observateur britannique, et je ne suis pas sûr de comment les choses se sont passées. Nous devons être très clairs sur le fait qu'à l'heure actuelle, la seule disposition concernant les observateurs de pays tiers figure à l'annexe 3 de la PCP. Comment allons-nous procéder en ce qui concerne les réunions des GD et GT, allons-nous les inviter comme indiqué dans la PCP ou attendrons-nous les recommandations du groupe de réflexion?

Président: La Commission a apporté des précisions lors du GTH sur la manière dont les observateurs des pays tiers participent aux réunions du CC. L'année dernière, comme convenu par le ComEx, le Secrétariat a ajouté les membres britanniques à la liste des observateurs. Je propose que nous laissions aux présidents des GT le soin de décider s'il est souhaitable que des collègues britanniques assistent aux réunions.

PM : Je voudrais revenir sur la suggestion faite à propos de la numérisation. Nos pêcheurs cherchent à obtenir des précisions sur les limites et les règles en place, c'est pourquoi je suis favorable à cette proposition.

CG : Pour les organisations de l'UE qui comptent des représentants du Royaume-Uni et qui sont également membres de ce CC, comment pouvons-nous garantir/demander que ces organisations aient également des représentants de l'UE et pas nécessairement seulement du Royaume-Uni ?

Sec : La Commission a promis d'envoyer des informations à ce sujet à tous les CC.

Président: Merci pour cette question. Je pense que nous pouvons nous accorder un peu de temps pour examiner cette question et obtenir un point de vue sur les deux questions actuellement débattues. La première question concerne le statut d'observateur des entités britanniques. Jusqu'à ce que nous commencions à travailler sur le futur Règlement Intérieur et que nous y intégrions les éléments qui ont été examinés lors des réunions, je suggère de laisser aux Présidents des réunions le soin de décider si une présence britannique est nécessaire. Par ailleurs, quel est le point de vue du ComEx sur la manière de gérer le cas où nos membres proposent un citoyen britannique comme représentant à l'une des réunions ?



PM : J'ai une question : si nous avons des experts du Royaume-Uni et que le Président estime qu'il est nécessaire qu'ils se joignent à nous, est-ce que cela correspond au statut d'observateur ?

Le président : Oui, si le Président considère que la présence d'observateurs britanniques est nécessaire, alors le ComEx lui conférera le droit d'inviter les représentants britanniques si nécessaire.

Sec : Je pense que nous devons faire attention à la façon dont nous formulons cela car, selon moi, la question soulevée lors de la réunion inter-CC n'était pas liée à la citoyenneté du représentant, mais au fait qu'il était également le leader de l'une des principales organisations du secteur de la pêche au Royaume-Uni.

SO'D: Nous devons faire preuve de prudence et de précision quant à ce que nous demandons. La Commission va nous apporter une réponse et je suis sûr que celle-ci stipulera que si un citoyen britannique fait partie d'une organisation européenne, il n'y aura aucun problème. J'estime qu'il y a un problème associé à cela, en ce sens que si un représentant britannique fait partie d'une organisation de l'UE mais est à la tête d'une entreprise de produits de la mer ou autre, il y a un problème de conflit d'intérêts. Je pense que c'est là que se situe le problème. Il n'est pas nécessaire que cela concerne le Royaume-Uni ; à de nombreuses reprises, dans le cadre du PelAC, nous avons invité des organisations norvégiennes, islandaises ou féroïennes en tant qu'observateurs actifs. Je ne pense pas que nous puissions nous opposer à ce qu'un citoyen britannique fasse partie d'une organisation européenne, et que son nom soit proposé. Toutefois, il y a un problème lorsque cette personne devient Président du CC et est également un leader de l'industrie britannique des produits de la mer. Il faut faire très attention à cela. Il convient de se concentrer sur la question de l'existence ou non d'un conflit d'intérêts.

Président: Avant de prendre toute décision ici sur ce qui serait autorisé ou non, il est souhaitable de voir ce que la Commission va proposer à ce sujet. Nous devons d'une manière ou d'une autre parvenir à une décision sur la façon d'examiner le conflit d'intérêt potentiel en ce qui concerne l'adhésion.

JL: Il s'agit d'une question compliquée, c'est pourquoi il faut effectivement attendre la réponse de la Commission et voir quels indices elle pourrait nous fournir. Je ne pense pas que tous les points soulevés ici seront abordés dans cette lettre, mais nous pourrons alors poursuivre une communication écrite avec eux. Nous sommes conscients que la Commission est attentive au bon fonctionnement des CC, et nous devons nous mettre d'accord sur les mesures à adopter et nous devons établir des mesures claires. Il se peut que des citoyens britanniques représentent d'autres organisations des EM ou que quelqu'un travaillant pour l'industrie alimentaire britannique représente également une organisation de l'UE, ce qui entraîne de multiples complications, mais nous devons être vigilants sur ce que nous faisons. Le système est en pleine évolution et le Royaume-Uni ne participe plus aux discussions de l'UE. Les CC tentent de définir la politique de l'UE, et nous devons être prudents quant aux personnes que nous incluons dans nos groupes, dans la mesure où nous pouvons ne pas avoir le même point de vue que le Royaume-Uni.

Président: En effet, une seule réponse de la Commission ne suffira pas à rendre les choses tout à fait claires. Cela peut donc être un point de départ pour d'autres discussions, et cela figurera probablement à l'ordre du jour de la réunion inter-CC du mois de mai. Je pense que nous avons l'accord du ComEx pour laisser les présidents des GT décider d'inviter des observateurs britanniques.



En ce qui concerne le deuxième point relatif à l'adhésion de pays tiers et à la manière d'éviter un conflit d'intérêts potentiel, je suggère que, dans le cadre de l'Inter-CC, nous demandions l'avis des membres du ComEx et que cela figure à l'ordre du jour.

ACTION : Le Secrétariat doit transmettre aux membres une demande relative à la question de l'utilisation du budget.

ACTION : Le Secrétariat doit demander aux membres de contribuer à l'ordre du jour de la réunion inter-CC du 5 mai.

d. Rapport sur le programme de travail (Secrétariat)

Le Secrétariat a présenté les résultats obtenus par le CC depuis le début de l'exercice financier de l'année 16. Cette présentation est disponible en ligne <u>ici</u>.

Président : Je remercie sincèrement le Secrétariat pour tout le travail et le soutien qu'il a apporté à cette organisation.

PM : Je souhaite mettre par écrit ma reconnaissance au Secrétariat pour l'excellent travail qu'il accomplit.

JW : Je confirme, merci.

GM: Je suis entièrement d'accord avec Patrick.

4. Prochaines réunions

22 mars Session plénière de printemps du CSTEP

26 mars GT EM

13/15 avril Webinaire du CC EOS sur le WKIrish et l'approche écosystémique

16 avril GT EM

05 mai Inter-CC

22 avril GHN EM.

GM (via le chat) : Suggestion pour les réunions de Dublin : organiser celles-ci dans la seconde moitié du mois.

PF (via le chat): Je suis également d'accord. Merci beaucoup.

Sec : Les dates pour le mois de septembre sont en effet confirmées et disponibles sur le site Internet, les réunions sont prévues du 15 au 17 septembre 2021.

JW (via le chat) : La participation de la Commission est très importante.



5. Synthèse des actions convenues et des décisions prises (Président)

POINTS D'ACTION

1	En juillet, le ComEx devra examiner la proposition visant à prévoir l'éventuelle poursuite des activités du CC EOS après l'Assemblée générale du mois de septembre 2021.
2	Créer un groupe de réflexion chargé de procéder à la révision du Règlement Intérieur, composé
	des membres suivants : le Président et les Vice-présidents du ComEx, les Présidents des GT et
	éventuellement un autre membre pour garantir une représentation équilibrée des EM.
3	Le Secrétariat doit organiser une réunion supplémentaire du ComEx avant le mois de juillet afin
	de discuter du travail réalisé par le groupe de réflexion.
4	Le Secrétariat doit examiner la proposition de numérisation, le Secrétariat doit contacter les
	membres en vue d'une utilisation optimale des fonds pour le travail du CC.
5	Le Secrétariat doit contacter les membres afin d'obtenir leur contribution à l'ordre du jour de la
	prochaine réunion inter-CC au mois de mai.

Participants

Membres du CC EOS					
Emiel Brouckaert (Chair)	Rederscentrale	Chair			
Bruno Dachicourt	ETF	ВС			
Caroline Gamblin	CNPMEM	CG			
Despina Symons	EBCD	DS			
Geert Meun	VisNed	GM			
Jan Kappel	EAA	JK			
Jesus Lourido Garcia	OPP 77, Puerto de Celeiro	JLG			
Johnny Woodlock	Irish Seal Sanctuary	JW			
Julien Lamothe	ANOP	JL			
Mathieu Vimard	Pêcheurs Normands	MV			
Patrick Murphy	ISWFPO	PM			
Purificación Fernández	ANASOL	PF			
Sean O'Donoghue	KFO	SO'D			
Observateures du CC EOS					
Dominique Thomas	OPCMEMMN	DT			
Enda Conneely	IIMRO	EC			
Franck Le Barzic	Coopérative Maritime Bretagne Nord (COBRENORD)	FLB			
Gérald Hussenot	BlueFish	GH			
Jacopo Pasquero	EBCD	JP			
Jean-Marie Robert	Pêcheurs de Bretagne	JMR			
John Lynch	ISEFPO	JL			
John Ward	IFO	JW			
José Beltrán	Organización de Productores Pesqueros de Lugo	JB			
Juan Carlos Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco	JCA			
Llibori Martinez	IFSUA	LM			



CONSEIL CONSULTATIF POUR LES EAUX OCCIDENTALES WATERS SEPTENTRIONALES

ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS ÁGUAS NOROCCIDENTALES

Stavroula Kremmydiotou	EBCD	SK
	Secrétariat du CC EOS	
Mo Mathies	Executive Secretary	Sec
Matilde Vallerani	Deputy Executive Secretary	Sec
Monica Negoita	Executive Assistant Finance & Administration	Sec

